

Crédits de un dollar

M. Dionne (Northumberland-Miramichi): Merci, monsieur l'Orateur. Il semble malheureusement que les députés de l'opposition ne sont pas prêts à entendre la vérité.

Une voix: Ils ne la reconnaîtraient même pas.

M. Dionne (Northumberland-Miramichi): Les députés de l'opposition se sont beaucoup plaints aujourd'hui du fait que le gouvernement ne leur donnait pas la possibilité d'examiner le budget supplémentaire. Ils n'ont peut-être pas tort sur ce point, monsieur l'Orateur. On ne dispose peut-être pas de tout le temps qu'on aurait voulu. Certains ministériels de l'arrière-ban auraient peut-être aimé eux aussi disposer de plus de temps pour étudier le budget supplémentaire. Mais pourquoi donc les députés de l'opposition ne profitent-ils pas, du temps dont ils disposent? C'est sans doute parce qu'ils se sentent incapables. Ils ne savent pas comment s'y prendre.

Des voix: Bravo!

M. Dionne (Northumberland-Miramichi): On en a eu une excellente illustration cet après-midi à la période des questions, lorsque le chef de l'opposition (M. Clark) a pris la parole et qu'il s'est complètement fourvoyé. Il ne sait même pas poser une question. Si l'opposition se donne un chef de cette trempe, que faut-il attendre de ces députés de l'arrière-ban?

Un autre exemple du temps qu'elle fait perdre à la Chambre et aux députés, c'est au moment du recours à l'article 43 du Règlement. Depuis quelques mois, je porte une attention particulière au fond . . .

M. Epp: Vous n'êtes jamais là.

M. Dionne (Northumberland-Miramichi): Comment donc! Si vous étiez là de temps à autre, vous verriez que j'y suis.

Une voix: Il n'avait pas le choix.

M. Dionne (Northumberland-Miramichi): Les raisons d'invoquer l'article 43 du Règlement sont absolument farfelues.

Une voix: C'est votre opinion personnelle.

M. Dionne (Northumberland-Miramichi): Sur vingt-cinq présentées par l'opposition en vertu de l'article 43 du Règlement, il peut y en avoir une qui se tient. Les motions sont enveloppées dans un tel charabia et verbiage politique qu'aucun gouvernement sensé et responsable ne saurait les accepter.

Des voix: Bravo!

M. Dionne (Northumberland-Miramichi): Le député d'Edmonton-Ouest (M. Lambert), qui possède une longue expérience à la Chambre, a commencé son discours cet après-midi par ces mots: «Je trouve regrettable». Eh bien, moi aussi je trouve regrettable que nous ayons à subir l'incompétence dont fait montre l'opposition chaque jour que le bon Dieu amène. Il n'y a évidemment pas d'espoir de la voir s'améliorer un jour. Elle s'insurge contre les motions de clôture. Elle s'insurge

contre le recours à l'article 75 du Règlement. N'est-ce pas honteux? Que peut exiger du gouvernement un parti d'opposition sans chef ni leader parlementaire pour le contrôler?

● (2100)

Cet après-midi, les députés de l'opposition ont parlé des jours désignés comme d'un cilice. Ils tiennent les jours qui leur sont réservés pour débattre des sujets sérieux pour un cilice qu'ils doivent porter. C'est honteux!

M. Halliday: Inepties!

M. Dionne (Northumberland-Miramichi): Si je faisais partie de l'opposition . . .

Une voix: C'est pour bientôt.

M. Dionne (Northumberland-Miramichi): . . . je ne considérerais pas les jours réservés à l'opposition comme un cilice. J'y verrais l'occasion de mettre le gouvernement au pied du mur et de l'obliger à répondre.

M. Mazankowski: Mais le gouvernement refuse de répondre à nos questions.

M. Dionne (Northumberland-Miramichi): C'est que, malheureusement, mes honorables vis-à-vis ne savent pas s'y prendre.

M. McKenzie: Nous ne sommes pas de vos amis.

Une voix: C'est un réactionnaire qui parle.

Des voix: Oh, oh!

L'Orateur suppléant (M. Ethier): A l'ordre. Je rappelle aux députés qu'ils doivent s'adresser à la présidence.

M. Dionne (Northumberland-Miramichi): Je regrette d'avoir froissé la susceptibilité du député. S'il affirme ne pas être de mes amis, ça le regarde. Le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) maintenant. Dans mon premier discours à la Chambre j'avais exprimé de l'admiration pour lui. Il a certes un atout—sa longévité. Essentiellement cet après-midi il a dit qu'en réalité que le Parlement fonctionnait convenablement. Il suffit que le gouvernement présente des bills qui plaisent à son parti, et il n'y aura pas de problèmes à la Chambre.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Bravo!

Une voix: Seize pour cent, et toujours bien en selle!

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Dix-sept pour cent.

M. Dionne (Northumberland-Miramichi): Je comprends la rectification. Pourquoi n'a-t-il pas souri? Étant donné que les effectifs de son parti ont été réduits exactement de moitié lors des dernières élections fédérales . . .

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Mais non!

M. Dionne (Northumberland-Miramichi): . . . on se demande quel sort doit réserver la population canadienne à ce parti pour qu'il prenne sa leçon.